

La Feuille

des habitants de la vallée de Saurat

n°56
avril 2025



Éditorial

Volem viure

Nous voulons vivre

Depuis de nombreux mois, on nous parle de budget de l'État, de budget des collectivités, de loi de finances, de taxes supplémentaires, de pressions et contrôles en tous genres, de « cessez le feu » qui n'arrivent pas, bref on ne nous parle que de difficultés.

À Saurat, non pas que nous soyons insouciantes ou individualistes, nous ne demandons rien de tout cela. Nous demandons tous à vivre libres et en paix et à entretenir le bien-être dans notre vallée.

C'est la raison pour laquelle nous administrons et gérons la commune, en bon père de famille comme diraient certains, en essayant de palier aux manquements de l'État et des collectivités de rang supérieur, mais sans rentrer dans des polémiques nationales et internationales.

L'économie et le consumérisme s'essouffent partout dans le monde, la commune n'y échappe pas. Les comptes de l'exercice 2024 font apparaître une marge positive intéressante et le budget prévisionnel 2025 a été voté à l'équilibre, comme il se doit. Malheureusement, tout cela cache l'érosion de notre marge d'autofinancement et comme les subventions se raréfient, nos réserves s'érodent progressivement.

Nous avons, malgré tout, choisi de poursuivre nos efforts en faveur du monde associatif, pour le développement de la culture et des activités locales, qu'elles soient sportives, de loisirs ou socio-économiques. Les concerts, les festivals, les marchés, les courses, la préservation des patrimoines, le partage et les solidarités sont les bases de notre vie commune.

N'acceptons pas de tomber dans la déprime et le misérabilisme dans lesquels nous poussent les médias. Nous comprenons que des transitions s'imposent à nous, la croissance ralentit, le changement climatique nous impacte déjà c'est certain, il faut réagir. La biodiversité est menacée partout. Nous devons tout faire pour que la vie humaine reste agréable sur cette planète et durablement.

C'est en échangeant et en partageant les informations que nous comprendrons mieux les enjeux que nous devons porter et les orientations à choisir en commun. Ainsi, depuis quelques mois et tout au long de l'année à venir, nous déployons et déploierons des démarches de démocratie participative au travers de réunions publiques, de consultations citoyennes, de débats sur des sujets d'intérêt général et de visites sur le terrain. Toutes les occasions pour échanger entre nous sont bonnes à prendre, et cette année particulièrement je vous recommande de vous intéresser à la vie de notre territoire. J'espère que cela générera des vocations. Il faudra des citoyens volontaires et engagés pour les mois et les années à venir.

Dès ce printemps, nous préparons avec les associations un programme dense et varié d'événements festifs et conviviaux. L'omelette de Pâques « inter associations » lance la saison et, début mai, le festival Sourire de printemps a choisi Saurat pour fêter son 20^e anniversaire. Suivront les animations de type marchés artisanaux, des concerts, des bals trads, une fête locale revisitée, un festival des contes et l'incontournable Festen'Oc. Cela fera de Saurat l'endroit où il faut être.

À partir de Pâques et jusqu'à la Fête de la pomme, le 19 octobre ou le Trail des Quatras Cabanas du 1^{er} novembre, les événements culturels et agréables vont s'enchaîner. Bien entendu, entre chaque festivité, on pourra profiter de la nature et de la quiétude des paysages de ce piémont pyrénéen qui nous enchante toujours.

Vous comprenez mieux pourquoi le *volem viure* (nous voulons vivre) prend beaucoup de sens à Saurat. Nous partageons un bien-être à préserver et un destin commun à construire. Nous avons tout ce qu'il faut pour réussir, bâtissons-nous un avenir meilleur ensemble.

Aditsiats à totis.

Jean-Luc Rouan





Vie locale

Une nouvelle boîte à livre à Saurat

Après le préau de Prat Communal, voilà qu'une nouvelle boîte à livre est apparue dans le parc, en face de la mairie.

Ce sont des bénévoles sauratois qui en ont eu l'idée, qui l'ont construite et installée, avec l'aide des employés communaux. Dès le premier jour, des livres ont été déposés. Vous pouvez donc emprunter ou apporter des livres que vous souhaitez partager.

Attention, il ne s'agit pas de faire vide grenier et de vous débarrasser de toutes sortes d'ouvrages inintéressants et encombrants ; ce sont des livres à lire qu'il faut déposer.

Un grand merci à ceux qui ont eu cette idée et qui l'ont mise en œuvre, et bonne lecture à tous.



INFOS PRATIQUES

Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h15 à 17h. Une permanence est assurée par les élus le samedi entre 10h et 12h.

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

- 196 rue Albert-Sans • Tél : 05 61 05 67 19
- Courriel : contact@mairie-saurat.fr • Site : www.mairie-saurat.fr
- Facebook : Mairie de Saurat
- PanneauPocket (gratuit) : choisir Saurat 09400

Secours

Samu : 15 • Pompier : 18

Déchets

Les déchets verts sont à apporter à la déchèterie, le Smectom n'en faisant plus l'enlèvement. Pour l'enlèvement des encombrants, vous devez prendre rendez-vous avec le Smectom et ne les sortir que la veille du rendez-vous.

Smectom du Plantaurel, Las Plantos, 09120 Varilhes

- Tél : 05 61 68 02 02
- Courriel : contact@smectom.fr • Site : www.smectom.fr

Déchetterie d'Arignac, route d'Arignac, 09400 Tarascon

- Tél : 05 61 02 86 20

Eau et assainissement

SMDEA09, 1 rue du Bicentenaire, 09000 Saint-Paul-de-Jarrat

- Tél : 05 61 04 09 00 • Courriel : relation.abonnes@smdea09.fr
- Site : <https://smdea.fr>

Bureau de poste

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Fermé le samedi.

Distribution de bouteilles d'eau par le Smdea

Le Smdea a publié un schéma de distribution d'eau potable sur la commune.

Ce schéma peut être consulté en face de la mairie, sous le préau de l'école de Prat Communal et sur le site de la mairie.

Suite à cette information, une consultation citoyenne est en cours. Un questionnaire a été distribué et vous pouvez utiliser un flash code pour vous le procurer. Vous pouvez y répondre jusqu'au 4 mai, soyez nombreux à répondre.

Petit rappel

Depuis que le Smdea a la compétence de la distribution de l'eau potable, il fournit des bouteilles d'eau aux foyers concernés par une qualité insuffisante et qui sont dans le périmètre défini par le syndicat comme réseau public.

La règle de cette distribution est un pack d'eau par personne et par semaine, pour la cellule familiale de base. Par exemple, un couple, présent toute la semaine, peut avoir deux packs d'eau. S'il invite quatre personnes pour le week-end, il est censé leur fournir de l'eau par ses propres moyens. Si ce même couple n'est présent que deux ou trois jours, il est logique qu'il ait droit à seulement un pack. Bien sûr, il y a des tolérances.

Cette distribution d'eau est assurée bénévolement par la municipalité, pour le compte du Smdea, le samedi matin et le lundi après-midi. Les personnes concernées doivent venir s'inscrire à la mairie. Malheureusement, on constate quelques abus. Bien sûr, il est désolant de voir que beaucoup de foyers ne sont pas desservis correctement, depuis trop longtemps. Cependant, merci de faire preuve de civisme et de ne pas abuser.

Merci de noter aussi que vous pouvez vous servir de l'eau aux fontaines de la commune ; l'eau y est potable.

À noter également que, depuis plusieurs semaines, une consultation citoyenne circule sur les problématiques d'eau potable sur la commune (voir le site de la mairie).



Il est dommage de distribuer autant d'eau en bouteille plastique dans la vallée !

Info broyage

Le Smectom organise, à priori deux fois par an, des opérations de broyage des végétaux. La règle est la suivante : les dépôts de branchages peuvent être faits sur la route vieille, 15 jours avant l'opération de broyage. Il ne faut pas déposer de branches piquantes (piracantas, rosiers...), ni d'herbe de tontes par exemple.

Nous constatons que des dépôts sont faits tout au long de l'année et que les abords de cette route sont encombrés sur une centaine de mètres. En dehors des périodes prévues, les déchets verts doivent être amenés à la déchèterie. À cet effet, le Smectom a installé un panneau d'information sur le sujet. Malheureusement, il a déjà été détérioré ; ça ne sert à rien !!

Vous pouvez aussi emprunter un broyeur au Smectom, gratuitement, deux fois par an. Contact : 06 85 19 45 64 ou <https://www.smectom.fr/emprunter-un-broyeur/>.



Panneau d'information du Smectom détérioré

Info compostage

Le Smectom a installé un deuxième composteur partagé sur la commune, à l'entrée ouest. N'hésitez pas à l'utiliser. À cet effet, vous pouvez vous procurer un bio-seau à la mairie. Vous pourrez, comme à celui installé devant l'école, récupérer du compost pour vos jardins, dès que celui-ci sera à maturation.

Vous pouvez aussi acheter un composteur individuel, soit lors de permanence (à Foix par exemple, le mercredi matin contact : <https://www.smectom.fr/compostage-individuel/>), soit sur le site de Varilhes.



Le composteur de l'entrée ouest du centre bourg

Info collecte

Aujourd'hui, le système de collecte des déchets est connu de tous. Soit vous avez des bacs individuels (vert et jaune) que vous devez sortir, alternativement, le mercredi soir et rentrer le jeudi matin, soit vous utilisez les conteneurs collectifs ou les points d'apports volontaires.

Dans tous les cas, tout dépôt de sacs ou d'objets est interdit à terre ou sur les bacs. Merci de faire preuve de civisme afin que le village reste propre.

Participation à la démocratie

Faire participer les citoyens à la vie communale constitue, pour nous élus, un objectif primordial. C'est dans un contexte un peu morose, et dès ce premier semestre 2025, que nous vous proposons de poursuivre et développer nos actions en revisitant notre système (élus, citoyens, associations, commissions, conseil citoyen, quartiers ou hameaux), pour libérer l'initiative, introduire plus d'horizontalité et encourager à la responsabilité citoyenne.

Le conseil citoyen devrait être un formidable outil pour cela. Cependant, tel que nous l'avons constitué, il a mal été compris et a du mal à fonctionner. Il ne faut pas se décourager. Nous allons l'adapter pour rendre son fonctionnement plus efficient et plus convivial. Concomitamment, nous développons toutes les formes de participations citoyennes qui peuvent se présenter sur Saurat.

En premier lieu, c'est la vie associative, riche et variée, que nous encourageons au maximum de nos possibilités. La municipalité soutient tous les événements favorisant les échanges intergénérationnels, culturels ou de loisirs.

Nous organisons une reprise des débats au travers diverses réunions. Une première réunion publique a été organisée, lundi 21 octobre, sur le thème du cimetière, avec une vingtaine de participants. Une deuxième réunion publique, consacrée aux informations Smdea, le 13 décembre, a réuni 70 participants environ. Une consultation citoyenne a été organisée sur ce même thème de l'eau par une association, des citoyens volontaires et la municipalité.

Des travaux sont menés régulièrement avec le PETR Ariège (Pôle d'équilibre territorial et rural de l'Ariège) dans le cadre de démarches collaboratives qu'il anime comme *Avenir Montagne* et *Agoractive*. Une conférence débat s'est tenue à Saverdun avec la participation d'un élu alsacien (Jo Spiegel) qui a présenté ses réalisations et sa philosophie en matière de démocratie citoyenne. À noter que sept citoyens sauratois ont participé activement à cette conférence débat.

État civil

Naissances

- Pacôme Moysan, né le 6 mars 2025
- Luis Meunier Cadeilhan, né le 5 avril 2025

Mariages

- Chloé Nadal et Clément Da Costa, le 5 avril 2025

Décès

- Jeanne Eugène épouse Souhait, le 22 novembre 2024 à 84 ans
- Noëlie Pellegrini, le 25 novembre 2025 à 97 ans
- Jacques Berdiel, le 13 janvier 2025 à 79 ans
- Gilbert Maury, le 14 janvier 2025 à 77 ans
- Marcel Génovési, le 14 janvier 2025 à 89 ans
- Georges Corraze, le 13 mars 2025 à 93 ans
- Louis Romanin, le 2 avril 2025 à 89 ans
- Maryse Maury épouse Bergamelli, le 11 avril 2025 à 82 ans
- Danièle Maury épouse Maury, le 15 avril à 72 ans
- Françoise Puigserver décédée le 15 avril 2025 à 66 ans

Ces premières actions sont encourageantes. Nous recherchons des volontaires, parmi les élus ou parmi les citoyens, pour poursuivre et animer avec nous ces démarches citoyennes.

D'une manière générale, nous recherchons des personnes intéressées par la participation active à la vie de notre communauté.

Toutes les bonnes volontés, avec un état d'esprit constructif, seront les bienvenues pour bien préparer l'avenir.

Si vous êtes intéressé-e, faites-vous connaître auprès du maire ou d'un adjoint.



Une Sauratoise championne de danse...

Les parents de Kahili ont remercié la municipalité pour le prêt de salle et nous autorisent à publier leurs propos.

« Kahili est très attachée à la Cousteille et au village Saurat où elle est née le 21 juin 2007.

Bien que nous travaillions, ma femme et moi-même, sur Toulouse, chaque week-end ou presque la "famille" revient se ressourcer à Saurat.

Kahili danse depuis l'âge de 9 ans. Elle pratique la danse sportive, qui comprends cinq danses dites "standard" (valse lente, tango, valse viennoise, slow fox trot et quick step), ainsi que cinq danses "latines" (samba, cha cha, rumba, paso doble et jive).

Ces danses se pratiquent en couple. Certains danseurs ne font que des "standards", d'autres que des "latines", et certains, comme Kahili et son partenaire, pratiquent les dix danses.

Kahili n'a cessé de progresser et d'améliorer son classement, sur le plan régional (elle a plusieurs titres de championne d'Occitanie), et a été médaillée en novembre 2024 aux Championnats de France 10 danses, à Reims). Ces bons résultats lui ont également permis de participer aux Championnats d'Europe qui se sont tenus à Lyon en février.

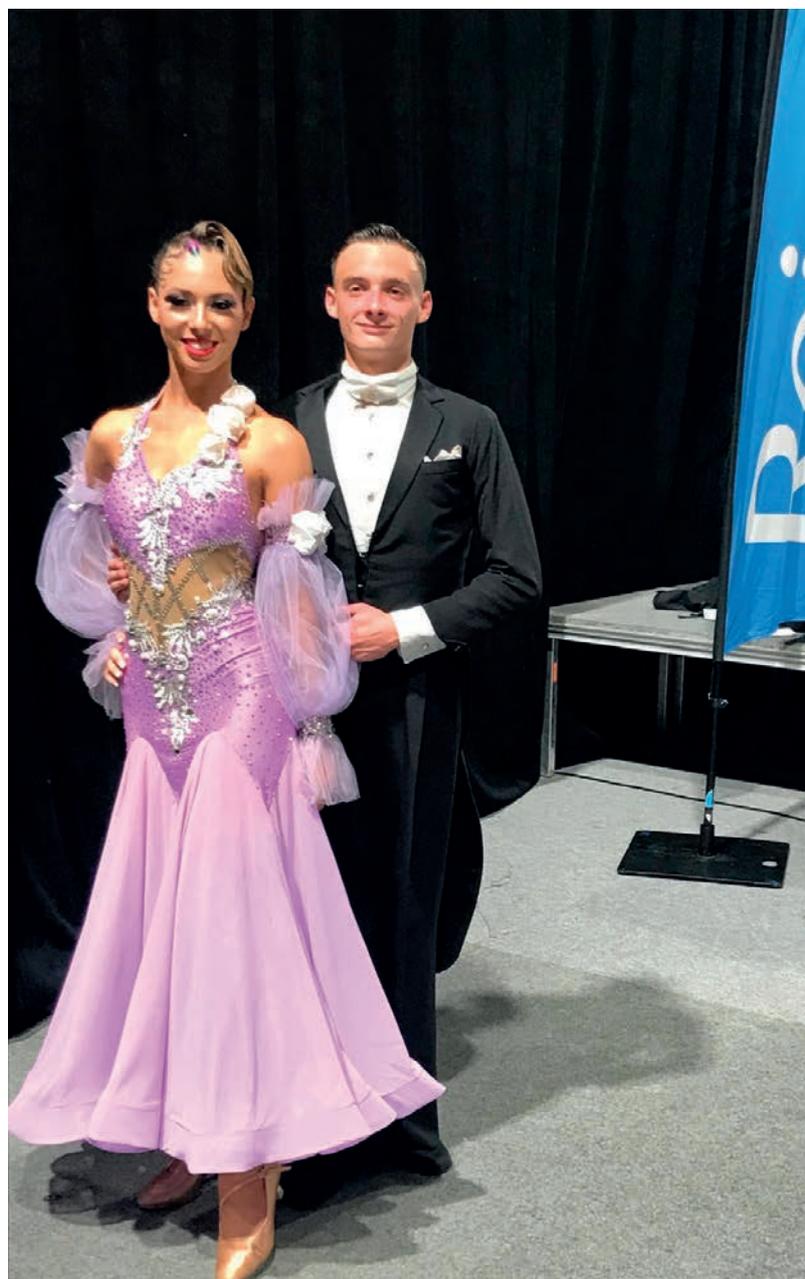
Depuis 2 ans, elle est inscrite sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau.

La pratique de son sport lui demande beaucoup de travail et de sacrifices. Nous en profitons pour remercier la mairie de Saurat d'avoir permis à Kahili et son partenaire de venir s'entraîner à de nombreuses reprises à la Maisou d'Amount.

Saurat a toujours été et continue d'être, après chaque compétition, le refuge où elle vient se ressourcer, décompresser, et respirer... Elle y a trouvé des amis sincères et fidèles qui la soutiennent et avec lesquels elle peut partager autre chose que la danse.

Merci encore pour le soutien de la mairie et du village de Saurat ».

■ PHILIPPE ET SOPHIE SICARDI



... À Saurat, on aime le sport !

Plus de 300 sportifs ont participé à la première édition du trail des Quatras Cabanas en novembre dernier.



Départ du trail sur la place de la Rende

Réunions du conseil municipal

Voici le rappel des points traités et des questions abordées. Vous trouverez les procès-verbaux à la mairie et sur le site <https://www.mairie-saurat.fr>

27 janvier 2025

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2024
- 2) Autorisation d'engager budget investissement 2025
- 3) Situation personnel municipal
- 4) Organisation scolaire
- 5) Autorisation d'ester en justice
- 6) Vente de parcelles
- 7) Garantie rurale
- 8) Autorisation pour demandes de subventions
- 9) Autorisation achat laveuse de sol
- 10) Infos Suivi budgétaire

QUESTIONS DIVERSES

- Informations intercommunales : PNR, Smectom, Smdea, PLUiH, communauté de communes du Pays de Tarascon
- Informations communales : préparation événements 2025, point d'info communication,
- Questions diverses des élus

24 février 2025

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 janvier 2025
- 2) Autorisation d'engager budget investissement 2025 (reprise délibération)
- 3) Organisation scolaire
- 4) Fond Unique Habitat
- 5) Autorisation d'ester en justice
- 6) Achats et ventes de parcelles
- 7) ENR et Hydroélectricité

- 8) Stationnement dans le bourg centre
- 9) Rapport triennal consommation foncière
- 10) Débat d'orientations budgétaire
- 11) Exposé demande d'achat de parcelles par monsieur Gaston

QUESTIONS DIVERSES

- Informations intercommunales : PNR, Smectom, Smdea, PLUiH, communauté de communes du Pays de Tarascon
- Informations vommunales : programmes associations 2025, participation citoyenne, point d'informations diverses et communication
- Questions diverses des élus

31 mars 2025

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 février 2025
- 2) Adoption du compte de gestion 2024 de la commune
- 3) Adoption du compte de gestion 2024 du CCAS
- 4) Adoption du compte administratif 2024 de la commune
- 5) Adoption du compte administratif 2024 du CCAS
- 6) Affectation des résultats fin 2024
- 7) Subventions 2025 aux associations
- 8) Autorisation de fongibilité des crédits
- 9) Vote des taux de fiscalité locale
- 10) Adoption du budget primitif 2025 de la commune
- 11) Adoption du budget primitif 2025 du CCAS
- 12) Autorisation d'ester en justice
- 13) Affaires domaniales, achats et ventes de parcelles
- 14) Point d'étape situation à Cabus
- 15) Point d'étape PLiH

QUESTIONS DIVERSES

- Informations intercommunales et informations communales
- Questions diverses des élus.

Informations budgétaires

Comme chaque année à cette époque, nous vous informons sur les résultats comptables de l'année passée et sur les prévisions budgétaires de l'année en cours. Après en avoir débattu, le conseil municipal les a adoptés le 31 mars dernier.

La commune de Saurat, comme toutes les collectivités locales, subit les attermoiments de l'État en matière de décentralisation et d'évolutions des compétences, et donc des ressources et moyens financiers correspondants.

De plus, les dotations ne suivent pas l'augmentation des prix comme, par exemple, l'électricité et les services.

Aujourd'hui, le budget de la commune dépend pratiquement en totalité de décisions prises par d'autres ; le conseil municipal ne peut intervenir que sur le taux des taxes locales. Votre municipalité a choisi de ne pas augmenter ces taux, durant toute cette mandature.

Ainsi, petit à petit, l'autonomie des petites communes est réduite quasi à néant et leur marge d'autofinancement absorbée par l'augmentation des dépenses.

Les pages suivantes vous renseignent sur les principaux résultats comptables de l'exercice 2024 et sur le budget prévisionnel de la commune pour 2025.

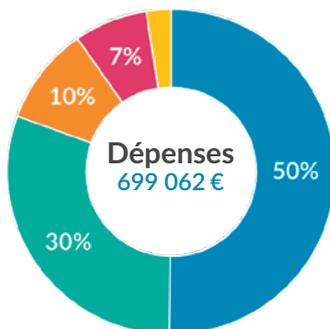
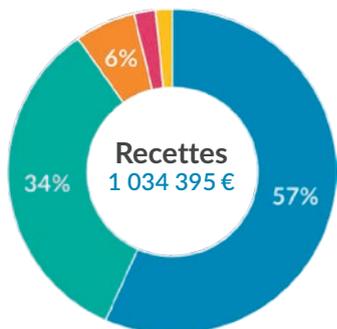


RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Commune de Saurat



Fonctionnement

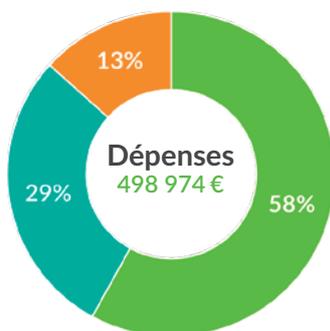
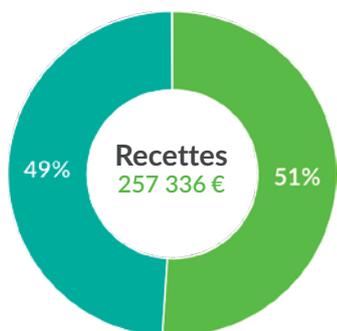


| | |
|---------------------------------|-----------|
| ■ Impôts et taxes : | 586 247 € |
| ■ Dotations et participations : | 347 499 € |
| ■ Autres recettes réelles : | 61 629 € |
| ■ Produits des services : | 21 838 € |
| ■ Recettes d'ordre : | 17 182 € |

| | |
|------------------------------|-----------|
| ■ Charges de personnel : | 351 045 € |
| ■ Charges générales : | 212 109 € |
| ■ Autres dépenses réelles : | 68 071 € |
| ■ Charges gestion courante : | 50 794 € |
| ■ Intérêts d'emprunts : | 17 043 € |



Investissement



| | |
|------------------------------|-----------|
| ■ Dotations et subventions : | 131 202 € |
| ■ Recettes d'ordre : | 125 863 € |
| ■ Autres recettes réelles : | 271 € |

| | |
|------------------------------|-----------|
| ■ Dépenses d'équipement : | 289 519 € |
| ■ Dépenses d'ordre : | 143 045 € |
| ■ Remboursement du capital : | 66 409 € |

Réalisations engagées

Le programme voirie ayant été décalé, la reprise de l'épicerie, l'adressage, la réfection de toiture à l'école et la sécurisation de l'immeuble place des tilleuls constituent les principaux investissements.



La reprise de l'épicerie symbole de l'activité économique



L'adressage un investissement important en temps et en euros



L'exercice 2024 est caractérisé par un résultat positif en fonctionnement de 335 333 € obtenu grâce à une maîtrise des dépenses et quelques recettes exceptionnelles. Le programme d'investissement réalisé à 32 % seulement est déficitaire de 241 638 €. Malgré cela le solde global reporté en réserves pour 2025 est de 741 248 €.



Réalisation des investissements

32%



Autofinancement net de la collectivité

251 742€



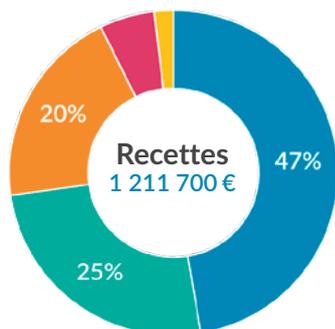
UN BUDGET DE TRANSITION

BUDGET 2025 : 2 796 600 €

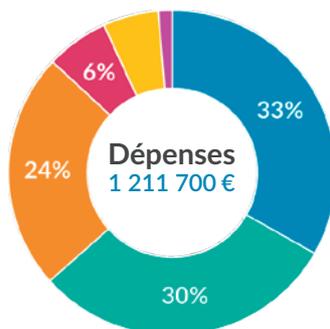
FONCTIONNEMENT : 1 211 700 €

INVESTISSEMENT : 1 584 900 €

Fonctionnement



| | |
|---------------------------------|-----------|
| ■ Impôts et taxes : | 573 650 € |
| ■ Dotations et participations : | 308 450 € |
| ■ Excédent antérieur : | 241 248 € |
| ■ Autres recettes : | 65 502 € |
| ■ Produits des services : | 22 850 € |



| | |
|---------------------------------|-----------|
| ■ Charges de personnel : | 403 000 € |
| ■ Charges générales : | 365 720 € |
| ■ Virement à section d'invest : | 285 000 € |
| ■ Autres dépenses : | 75 030 € |
| ■ Charges gestion courante : | 66 250 € |
| ■ Intérêts d'emprunts : | 16 700 € |

Projets de la commune

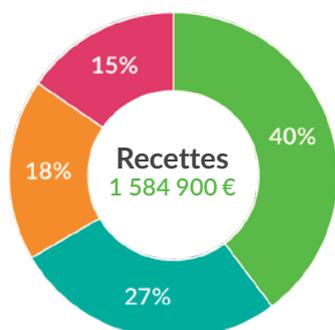


Une gestion rigoureuse pour reconstituer de la marge

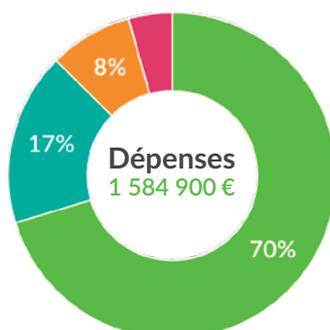
Economies

Les recettes stagnent ou se réduisent, les dépenses augmentent beaucoup, une gestion rigoureuse s'impose pour reconstituer une marge d'autofinancement. Le coût des investissements devient exorbitant alors que les subventions diminuent.

Investissement



| | |
|------------------------------------|-----------|
| ■ Excédents de fonct capitalisés : | 630 620 € |
| ■ Dotations et subventions : | 424 780 € |
| ■ Virement de section de fonct : | 285 000 € |
| ■ Autres recettes : | 244 500 € |



| | |
|------------------------------|-------------|
| ■ Dépenses d'équipement : | 1 114 980 € |
| ■ Autres dépenses : | 271 000 € |
| ■ Déficit d'invest reporté : | 130 620 € |
| ■ Remboursement du capital : | 68 300 € |



43.22%
Taxe Foncière Bâti



107.77%
Taxe Foncière Non-Bâti



15.32%
Taxe Hab Rés Secondaire

Les orientations du BP 2025



Le budget de fonctionnement a été bâti à l'équilibre sans augmentation des taux communaux des taxes foncières, et ce depuis le début de la mandature. Il devrait permettre de dégager une marge de l'ordre de 200 000 € si l'inflation ne s'emballer plus. Les dépenses d'équipement prévues sont importantes à cause des programmes de voirie (360 000 €) et des projets d'aménagement de la RD 618 dans Saurat (437 000 € pour la première tranche en 2025). La mise en conformité des cimetières, les travaux de la salle André Laborde, l'achat de parcelles et des études constituent les autres principales dépenses d'équipement (150 000 €).

Vie scolaire

Extraits du conseil d'école du 2^e trimestre

Deux nouveaux élèves ont fait leur rentrée en janvier, ce qui porte l'effectif à 60.

■ Organisation des écoles du territoire

Les élus du territoire se sont concertés afin de réfléchir aux éventuelles craintes liées à la suppression de postes, voire même à la fermeture de l'école. Le scénario retenu impliquerait le RPI (regroupement) Saurat/Bedeilhac et le RPI Surba/Quié/Ornolac/Ussat.

■ Organisation du temps scolaire

Selon la volonté des maires de la com-com qui souhaitent rester solidaires, il est question de conserver la semaine de 4 jours et demi.

En effet, la semaine de 4 jours nécessiterait d'ouvrir des postes d'animateurs, pour l'accueil des enfants le mercredi matin, à la charge des mairies.

■ Projets

- **Aire éducative.** Étude de la biodiversité d'une zone communale, située en bord de rivière, entre le Chalet et l'entrée du village. Projet géré par les élèves et financé par l'OFB, via la trousse à projets.
- **Classe de mer (CM)** les 7, 8 et 9 mai. Suite au projet Vendée-Globe, les élèves ont demandé à essayer, eux aussi, de faire de la voile. Le financement de ce projet, avec transport en bus, initiation à la voile et accueil dans un centre agréé à Leucate, sera assuré par les familles, l'APE et une Trousse à projets organisée par les enfants.
- **Piscine.** Un créneau a été obtenu à Foix, pour 5 séances, du 4 février au 18 mars, le mardi, pour les CM et CP/CE. Les parents ayant passé l'agrément (à partir de l'an prochain, il ne sera valable que pour 5 ans) aident à encadrer les élèves.
- **La fête du court-métrage**, le jeudi 20 mars. Un grand merci à Jean-Philippe Diemert qui organise ces projections à la Maison d'Amount.
- **École et cinéma** (deux projections) – **Maternelle et cinéma** (une projection).
- **Rencontre chantée** le 6 juin.
- **Spectacle à l'Estive** (sur liste d'attente).
- **Rencontres USEP.** Athlétisme à Auzat début juillet et projet vélo (sortie sur la voie verte le vendredi 20 juin), pour les CP/CE.
- **Projet Fablab (CM).** Prêt de machines, programmables ou non, du 16 octobre 2024 jusqu'au mois de juin (imprimante 3D, machine à coudre, découpeuse vinyle, scie à chantourner), pour réaliser des projets initiés par les élèves (porte-clés, bateaux...), notamment pour remercier les donateurs de la trousse à projets. Les parents, l'Alaé, la mairie... sont invités à participer.

- **Projet départemental « Les herbiers de mes petites promenades »** (maternelles). Suite aux sorties du mercredi matin, les classes inscrites réalisent un gros herbier collectif et chaque élève un petit herbier personnel en souvenir.



Semaine de la petite enfance

- **Projet musique** (financé à hauteur de 1 500 € par la mairie). Huit séances pour chaque classe avec l'intervenant Pierre-Yves Meyer, le vendredi, de janvier à avril.

Le mot de Sandrine

« Des petites nouvelles de l'Alaé où nous arrivons déjà aux vacances de printemps... »

Nos activités ont eu pour thème Carnaval et Pâques ; surtout ce Monsieur Carnaval Pirate !!! Comme chaque année, l'Alaé a cherché, peint, verni, décoré... pour un final magnifique.

Nous avons travaillé sur le spectacle de fin d'année : théâtre, chant, danse... avec un intervenant professionnel, Alain Marmion, de l'association « Théâtral » d'Auzat, qui nous aide à monter ce spectacle. Mais qui dit spectacle dit décors... ! Ouuaah !!! On va peindre !!! Vous me direz : « ils ne font que ça ! » et bien non. Nous avons prochainement les fêtes des parents, le jardin, les jeux extérieurs, le vélo... et sans oublier la décoration des nouveaux bacs à compost qui seront changés devant l'école. Et ce n'est pas tout...

Que d'activités nous attendent encore !!! Mais, nous, à Saurat, nous sommes forts grâce à une très bonne cohésion d'équipe, où chacun apporte son savoir faire pour un travail meilleur et des enfants assidus, ouverts et toujours en demande. À bientôt »

■ SANDRINE PAPY



Monsieur Carnaval Pirate

Vie associative et culturelle



Le programme 2025 s'annonce riche et varié. Les festivités ont déjà bien commencé avec l'omelette de Pâques organisée par le comité des fêtes le 21 avril dernier.

Artambouille fête ses 20 ans à Saurat

« En 2005, elle est née avec le nom "Roulez Roulotte" et, durant ses cinq premières années, se manifestait exclusivement dans le petit village d'Alzen, entre spectacles, repas cabaret et concerts dans la salle des fêtes.

Créée par Anne Hautefeuille et ses comparses, l'association a gentiment grandi sur ses terres avant de devenir l'Artambouille en 2010 et de voir sa formule évoluer avec plus de concerts, de spectacles, d'animations et donc plus de monde également, l'association essayant d'attirer un public plus large.

Cependant, l'Artambouille a toujours tenu à rester financièrement indépendante en ne demandant aucune subvention, histoire donc de rester libre et de montrer qu'il est possible de réaliser de beaux événements sans aide financière. Néanmoins, nous n'oublions pas toutes les assos ou structures qui ont donné des coups de main et parfois travaillé bénévolement pour nous soutenir ! On pense à Terre de Couleurs, à Faut Qu'ça pousse, à la compagnie de Bals, à Tempo Loco, au pôle culturel d'Ax-les-Thermes, de Foix, et aux élus de toutes les communes où nous sommes passés. Le but était donc de faire grandir le festival sans perdre son âme et ses valeurs telles que la solidarité, le respect de l'environnement, la production locale (artistique et alimentaire notamment) et la décentralisation culturelle, c'est à dire le fait d'organiser le festival dans de petits villages où la vie culturelle était souvent absente ou rare...

C'est donc après une édition 2010 mémorable à Alzen que l'association décida de découvrir du pays ariégeois et s'installa année après année dans différents petits villages et créa des variantes comme les "Sourire d'automne" ou "Sourire d'hiver".

Ainsi, les festivals se déroulèrent à Moulin-Neuf, Aigues-Vives, Cos, Ax-les-Thermes, Rimont, le Mas-d'Azil et surtout... à Saurat ! Car c'est à Saurat que l'Artambouille trouva sa seconde maison, un lieu idéal entouré de montagnes pour accueillir un chapiteau et finaliser la mue du festival !



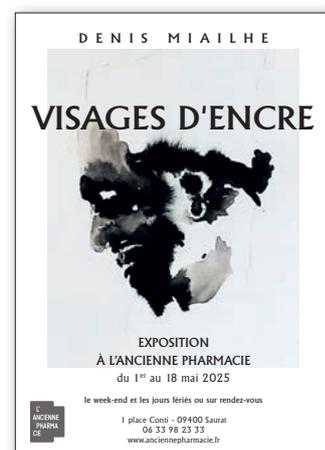
Une nouvelle association a vu le jour

L'association 1T2P (une trace de pneu) a installé un atelier d'autoréparation de vélo dans l'ancien dépositaire situé à l'entrée ouest du village. Une permanence est assurée tous les lundis matin, vous pouvez obtenir des conseils pour l'entretien de vos vélos. Du matériel est à votre disposition. Une inauguration dans la bonne humeur a eu lieu le vendredi 11 avril.



Une exposition originale

Avec le printemps, l'Ancienne Pharmacie rouvre ses portes et accueille Denis Mialhe, habitant du Séronais, pour une exposition d'une suite de visages qu'il a réalisés à Naples. Au-delà des visages, l'installation met l'accent, sur les jeux entre ombre et lumière, entre illusion et réalité.



Une journée Pirates

Après la journée Western de l'année dernière, ce 24 mai, les pirates débarquent à Saurat...



De nombreux "Sourire de printemps" furent organisés là-bas et ce fût toujours, ou presque (merci le Covid en 2022) un succès, tant de beaux souvenirs dans un décor parfait !

Il était donc normal et logique de fêter les 20 ans à Saurat ! »

■ ASSOCIATION ARTAMBOUILLE

L'immanquable Festen'Oc

Avant le traditionnel festival de juillet, Festen'Oc animera le 28 juin le feu de la Saint Jean, avec un trio bal folk puis, après le feu, un concert de Mistralkizz.

En juillet, bals, stages et concerts se succéderont. Voir le programme sur <http://www.festenoc.com>

Un concert à l'église

À la suite du marché aux fleurs, le chœur Mesechinka revient à Saurat pour un nouveau concert.

Mesechinka est un ensemble vocal basé en Ariège, qui réunit sept femmes passionnées par les chants traditionnels des pays de l'Est.

Pour le concert du 11 mai, la Bulgarie, la Géorgie et l'Ukraine seront à l'honneur.

Et bien sûr, le 11 mai, le marché aux fleurs et bien d'autres manifestations...



Mesechinka

Chants polyphoniques de l'Europe de l'Est

Dimanche 11 mai 17 h
Église de Saurat

Prix libre, 8 € conseillé

ANCIENNE PHARMACIE



SAURAT place de la Rende
de 9h à 18h

Dimanche 11 Mai 2025

Marché
aux *Fleurs*

GRAND CHOIX DE PLANTES

POUR FLEURIR VOS JARDINS, BALCONS ET JARDINIÈRES

BUVETTE et PETITE RESTAURATION

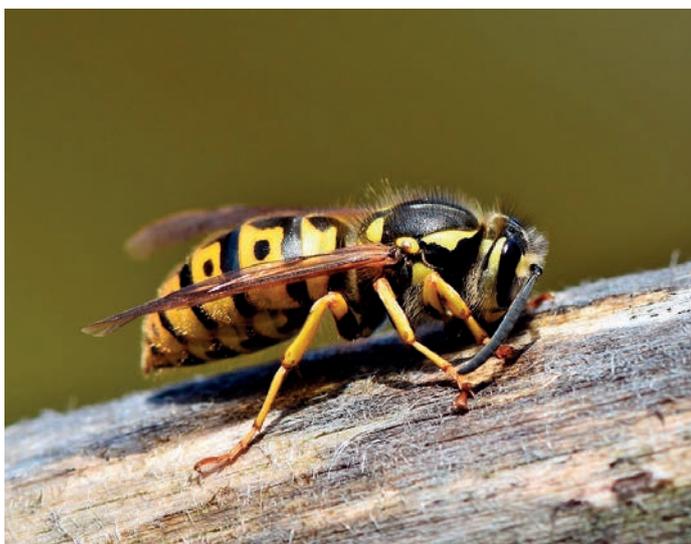
Contact A.D.A.V.S. 05 61 01 33 47
adavs.saurat@orange.fr

Arriège

CALENDRIER

| Dates | Événements | Lieux | Organisateurs |
|--------------------------|---------------------------|----------------------|-----------------------------------|
| 1 ^{er} -3 mai | Sourire de printemps | Maïsou d'Amount | Artambouille |
| 1 ^e -18 mai | Expo Visages d'encre | Place Conti | Ancienne Pharmacie |
| 11 mai | Concert Mesechinka | Église de Saurat | Ancienne Pharmacie |
| 11 mai | Marché aux fleurs | Place de la Rende | ADAVS |
| 24 mai | Journée Pirates | Village | Parents d'élèves |
| 8 juin | Puces sauratoises | Place de la Rende | ADAVS |
| 28 juin | Feu de la Saint Jean | Place de la Rende | Festen'Oc |
| 11-13 juillet | Festen'Oc | Place de la Rende | Festen'Oc |
| 18-19 juillet | Festival du conte | Maïsou d'Amount | Spectacles et Contes |
| 20 juillet-20 août | Expo Alter Ego | Place Conti | Ancienne Pharmacie |
| 25 juillet | Randonnée pédestre | Vallée de Saurat | ADAVS |
| 26 juillet | Spectacle et concert | Cabanes de l'Espinal | Cenelles de l'Espinal |
| 27 juillet | Marché artisanal | Place de la Rende | ADAVS |
| 8 août | Fête à Prat Communal | École de Prat | VALS |
| 9 et 10 août | La Bamboche | Place de la Rende | Comité des fêtes |
| 17 août | Marché artisanal | Place de la Rende | ADAVS |
| 23 août | Spectacle et concert | Cabanes de l'Espinal | Cenelles de l'Espinal |
| 19 octobre | Fête de la pomme | Place de la Rende | ADAVS |
| octobre | Clôture Festen'Oc | Maïsou d'Amount | Festen'Oc |
| 1 ^{er} novembre | Trail Las Quatras Cabanas | Vallée de Saurat | Saurat : Patrimoine millénaire... |
| 21 décembre | Loto de Noël | Maïsou d'Amount | ADAVS |

Et toujours le frelon asiatique, destructeur de nos ruches...



Le frelon asiatique, ou frelon à pattes jaunes, apparu en France en 2006, détruit les ruches et tue les abeilles. Sa pique est

dangereuse pour les personnes allergiques. Depuis 2021, la municipalité encourage à lutter contre cette espèce envahissante, par l'organisation d'une campagne de piégeage, au printemps. Depuis quelques semaines et jusqu'au mois de juin, cela consiste à poser des pièges pour attraper les fondatrices de nids, qui sortent de l'hibernation.

■ Rappel pour la confection et la mise en place des pièges

Prendre une bouteille de soda ou d'eau pétillante, faire deux trous de diamètre 6 millimètres dans la partie haute et poser quelques graviers à l'intérieur.

Remplir la bouteille à moitié par un mélange bière brune, sirop ou limonade et vin blanc.

Placer le bouchon piègeur et suspendre entre un mètre cinquante à deux mètres au-dessus du sol.

Fin juin, le piège peut être enlevé et vous pourrez communiquer le nombre de frelons capturés à la mairie.

... Ainsi que le moustique tigre, qui menace notre santé

■ Pourquoi se méfier du moustique tigre ?

En général, ses piqûres sont bénignes, mais elles peuvent transmettre le virus du chikungunya, de la dengue ou du zika si le moustique a piqué auparavant une personne porteuse du virus.

■ Comment le reconnaître ?

Le moustique tigre, *Aedes albopictus*, est très petit, de l'ordre de 2 mm. Il porte des rayures noires et blanches et ses ailes sont noires. Il pique surtout pendant la journée. Il se développe dans de petites quantités d'eau stagnante où il dépose ses larves. Une fois installé, il est difficile de le déloger.

■ Comment éviter sa prolifération ?

Depuis 2004, le moustique tigre se propage rapidement d'un département à l'autre. En 2018, sa progression a été spectaculaire avec neuf nouveaux départements colonisés, dont l'Ariège, et placés en vigilance-rouge.

- Éliminer toute source d'eau stagnante, vérifier gouttières, caniveaux, regards....
- Couvrir les réservoirs d'eau, citernes, bassins, piscines hors d'usage...
- Changer l'eau des plantes, éviter les soucoupes...

■ Comment se protéger ?

Porter des vêtements couvrants, amples et de couleurs claires. Utiliser des pièges à moustiques et des produits anti-moustiques.

